



✓ **DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION**

- une copie d'un justificatif de domicile (facture d'eau, EDF, téléphone...) de moins de 3 mois pour les Avignonnais (afin de bénéficier du tarif préférentiel)
- une copie d'une carte d'identité pour les avignonnais (afin de bénéficier du tarif préférentiel)
- une photo d'identité
- une autorisation de droit à l'image (à remplir au dos de la fiche d'inscription).
- Justificatif pour les bénéficiaires des tarifs sociaux

✓ **DURÉE DES COURS**

**Les cours débutent le 16 septembre 2019 et se terminent mi-juin 2020** Ils se déroulent toute l'année en dehors des vacances scolaires de la zone B.

✓ **MATÉRIEL**

Le matériel n'est pas fourni par l'école. Une liste de matériel à acheter sera remise à chaque participant en début d'année.

✓ **DROITS D'INSCRIPTION**

Voir la grille des tarifs

***Le règlement des cotisations ne se fait pas lors de l'inscription.***

***Vous recevrez un titre de recette émis par le trésorier municipal dont vous voudrez bien vous acquitter auprès de ce dernier.***

Le remboursement des droits d'inscription s'effectue pour motifs graves : maladie, déménagement, dans le cadre d'une mutation (sur justificatifs). L'ESAA se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours s'il n'y a pas un minimum de 5 inscrits.